

## SOMMAIRE

2e Programme Herbe et Fourrages	p 2
Couvrir ses sols en zone vulnérable	p 3
Indices PK : Campagne 2015	p 4
Caprins : la listeria	p 5
Mini Dexel	p 7
Economies d'énergie	p 8

## Contact EDE

Chambre d'Agriculture  
Elevage - Tél 02.54.61.61.54  
[www.indre.chambagri.fr](http://www.indre.chambagri.fr)

## Engraisser demain dans l'Indre : c'est parti

La chambre d'agriculture de l'Indre et le Crédit Agricole Centre Ouest, les organisations de producteurs commerciales et non commerciales ont lancé officiellement l'action "Engraisser demain dans l'Indre" le 18 novembre dernier. 550 éleveurs et techniciens ont participé à la journée porte ouverte organisée chez Mr Jean Pierre GARCIA, engraisseur spécialisé de jeunes bovins suivi par les Etablissements VILLEMONT.

Mr Robert CHAZE Président de la Chambre d'Agriculture et Mr Bruno TARDIEU Président de la caisse régionale du Crédit Agricole Centre Ouest ont rappelé les bonnes raisons qui poussent les éleveurs et les céréaliers du département à mener une réflexion collective sur la finition.

Les systèmes bovins viande sont essentiellement orientés sur la production d'animaux maigres (à l'exception des vaches de réforme) dont le principal débouché est le marché Italien. Ce dernier n'est pas extensible et tend, au fil du temps, à réduire son activité ; c'est pour cette principale raison qu'il faut anticiper. Avec 90 000 vaches allaitantes et les deux tiers de la surface occupée par les grandes cultures, notre département rassemble tous les atouts pour engager cette réflexion. Assurer le débouché des animaux pour les uns, valoriser les céréales pour les autres et apporter de la valeur ajoutée sur notre territoire, voilà les principaux enjeux de cette démarche. La chambre d'agriculture propose aux agriculteurs qui seraient intéressés par la finition des mesures d'accompagner pour mener à bien leur projet :

**1/ Une pré étude gratuite de 2 heures :** soit au bureau ou en exploitation, ce diagnostic rapide a pour objectif de vérifier si les indicateurs du bon fonctionnement de l'exploitation sont au « vert » ou autrement dit la situation actuelle de mon exploitation est elle satisfaisante avant d'envisager la mise

en place d'une autre production ou une évolution majeure de mon système ?

A l'issue de cette rencontre deux situations se distinguent :

- Les indicateurs sont « au rouge » il est souhaitable pour l'agriculteur de conforter sa situation actuelle avant d'envisager une évolution de système.
- Les indicateurs sont « au vert », la situation rassemble les atouts (main d'œuvre, stocks fourragers, bâtiments, trésorerie...) et peut donc développer une activité complémentaire, une étude approfondie peut se mettre en place

**2/ Une étude approfondie mais payante** se met en place lorsque l'issue de la pré étude est positive.

Son objectif est de chiffrer les besoins d'accompagnement nécessaire bâtiment, matériel, alimentation, achat des animaux...et besoin de financement du projet. Des rencontres avec les différents acteurs de la filière sont prévues ainsi qu'avec le crédit Agricole partenaire de cette action.

En complément des actions individuelles des stages de formations entièrement financés par le VIVEA sont également prévues.

## Le programme Herbe et fourrages Centre en 2015

Le programme Herbe et fourrages Centre a pour objectif d'accompagner les éleveurs vers plus d'autonomie alimentaire, par une meilleure gestion des fourrages. Vous avez eu l'occasion de découvrir les premiers résultats obtenus par les cinq fermes pilotes lors de portes ouvertes en janvier dernier, et à Innov'action (juin 2014).

En 2015, dans l'Indre, deux fermes pilotes supplémentaires seront accompagnées. Trois groupes d'éleveurs vont continuer à se retrouver pour développer la culture de l'herbe et son exploitation.

### Où trouver le programme Herbe et fourrages Centre dans l'Indre ?

Des flashes Herbe et fourrages seront envoyés aux éleveurs tout au long du printemps. Vous pourrez y retrouver repères et conseils pour l'exploitation de vos prairies.



Des conseillers Herbe et Fourrages sont à votre disposition dans chaque filière d'élevage.



Ne figurent pas sur la photo mais participent également : Bruno ROLLET et Jean Marc FAMY – Conseillers Ovins

Des questions techniques sont creusées dans les publications Herbe et Fourrages.



Vous pouvez rencontrer les éleveurs qui mettent en pratique la méthode Herbe et fourrages.



Carte des fermes pilotes et groupes d'éleveurs Herbe et fourrages

Plus d'informations sur <http://www.herbe-fourrages-centre.fr>



Depuis le 17 janvier 2015 la Région Centre est dénommée Région Centre-Val de Loire



Fonds Européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Contact pour plus de renseignements : Aurore ANTOINE : 02 54 61 61 54

## Couvrir ses sols en zone vulnérable : atout ou contrainte pour les éleveurs ?

**L'extension de la zone vulnérable dans l'Indre concernera probablement des zones d'élevage. Le programme d'action sur cette zone contient des mesures relatives notamment à la couverture du sol entre deux cultures. Cette obligation n'est-elle qu'une contrainte pour les éleveurs ? Ou peut-on valoriser les couverts en fourrages pour les animaux ?**

Les chambres d'agriculture de l'Indre, du Cher et du Loiret ont mis en place un essai pour répondre à cette question, dans le cadre du PRDAR (projet régional de développement agricole et rural, sur des fonds CasDAR). Plusieurs mélanges fourragers sont comparés. Les mélanges ont été choisis pour être exploités en

fauche. La comparaison des mélanges se fera sur le coût de production du fourrage, rapporté au rendement et à la valeur alimentaire : **que vous soyez en zone vulnérable ou non, est-ce qu'il est possible et rentable d'exploiter une dérobée d'hiver en fauche ? Si oui, quel mélange est conseillé ?**

Mélanges testés :

Espèces	Densité de semis (kg/ha)
RGI non alternatif diploïde	20 kg
RGI non alternatif diploïde - Trèfle incarnat	10 kg - 13 kg
Seigle fourrager - Trèfle incarnat	54 kg - 13 kg
Seigle fourrager - Vesce velue	54 kg - 16 kg
RGI non alternatif - Trèfle squarrosus	10 kg - 13 kg
RGI non alternatif - Trèfle flèche	10 kg - 13 kg
RGI - Seigle - Vesce Trèfle incarnat - Trèfle squarrosus - Trèfle flèche	5kg - 27kg - 4kg 4kg - 3kg - 4kg

L'essai a été semé par Jean-Louis Durand, à Chassignolles, le 2 septembre dernier. 50 unités d'azote ont été apportées sur la moitié de l'essai. Cela permettra de savoir si le gain de rendement obtenu rentabilise le coût de l'engrais.



essai. Un conseiller fourrages présentera les résultats obtenus avec les dérobées. Annie Le Gall, conseillère agronomie, expliquera quand et comment fertiliser efficacement les dérobées d'hiver. Enfin, Louis Thomas, conseiller bâtiment, reviendra sur les capacités de stockage requises en zone vulnérable, selon le type d'effluents et le temps de présence en bâtiment.

**Le programme Herbe et fourrages Centre est associé à cet essai.**

**Rendez vous le vendredi 3 avril  
à 14 heures,  
chez Jean Louis DURAND  
à Busserolles - Chassignolles**

**Contact pour plus de renseignements :**  
Aurore ANTOINE – Jean Baptiste QUILLET :  
02 54 61 61 54

## Campagne 2015 : les indices de nutrition PK sur prairies

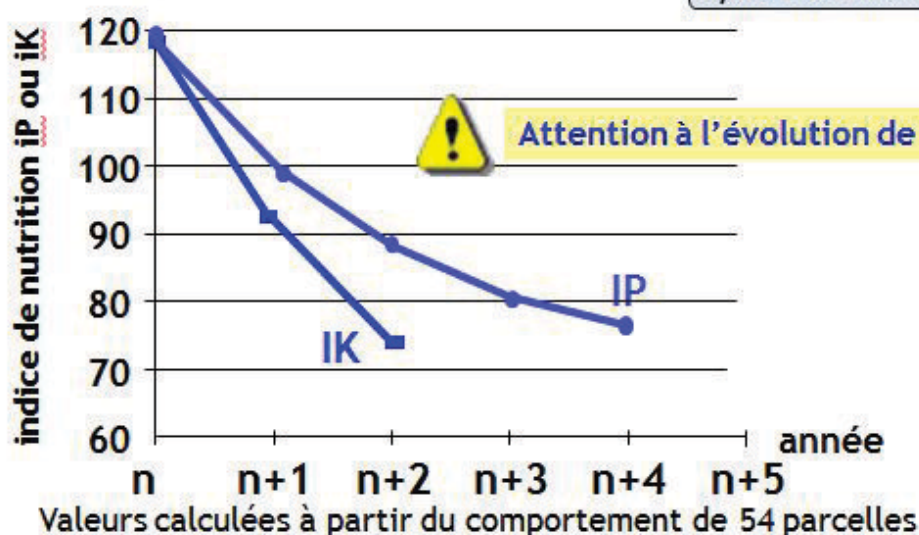
La fertilisation est un poste de charge souvent important sur les exploitations. 1 unité de phosphore coûte 0,98€ et une unité de potassium coûte 0,58€. Quelles parcelles doit-on impérativement fertiliser sous peine d'avoir des pertes importantes en rendement ? Est-il possible de réaliser une impasse de fertilisation ? Les indices de nutrition peuvent vous aider dans votre prise de décision.

Chaque année, la Chambre d'Agriculture de l'Indre organise une campagne d'analyses d'herbe pour connaître les indices de nutrition PK dans vos prairies. L'opération est renouvelée en 2015. Le coût d'une analyse est de 24€ HT.

Le phosphore et le potassium sont des éléments indispensables pour une bonne production de vos prairies. Les indices de nutrition permettent de vous aider à piloter la fertilisation PK sur votre

exploitation. Les résultats des indices PK réalisées dans l'Indre ont montré qu'il était possible de diminuer les apports en phosphore dans 50% des cas et en potassium dans 15% des cas (résultats 2014). Il y a donc souvent des économies à faire. Cependant, Il faut également surveiller que les apports sont suffisants pour vos prairies. Des impasses de fertilisation trop longues peuvent entraîner une chute importante des indices (voir graphique).

Lydie THELIER-HUCHE, INRA



La récolte des échantillons se fera au printemps, à partir de fin avril suivant la pousse de l'herbe, lorsque l'herbe sera à mi-botte. Pour vous inscrire, vous trouverez un dépliant joint.

Contact pour plus de renseignements :  
Jean Baptiste QUILLET : 02 54 61 61 82

## Elevage Caprin : prévenir les contaminations par la listeria

### Un fort enjeu en lait cru.

Les fromages produits à partir de lait non pasteurisé présentent un risque important si celui-ci est contaminé par la listéria. En santé humaine, les symptômes d'une listériose sont variables et peu spécifiques, allant d'une absence de signes cliniques chez certains, de diarrhées ou de symptômes grippaux, jusqu'aux troubles neurologiques, avortements ou infections du sang chez les enfants ou les personnes immunodéprimées. C'est pourquoi la listeria est régulièrement contrôlée sur les fromages. Des résultats non conformes impliquent le retrait de la vente, le rappel des fromages vendus, ou à défaut, l'information du consommateur en magasin.

Dans notre département dans lequel la majorité du lait produit est transformé en fromage au lait cru, l'enjeu est de taille. Trois à quatre cas de listeria sont recensés dans l'Indre tous les ans. Si le GDMA accompagne les éleveurs techniquement et moralement pour régler les problèmes aussi rapidement que possible, les conséquences économiques sont souvent lourdes pour les éleveurs et le risque pour l'image de toute la filière est grand. Il convient donc de tout mettre en œuvre pour prévenir les contaminations.

### Qu'est-ce que la listeria ?

Une bactérie responsable : *Listeria monocytogenes*. D'autres listeria existent mais ne sont pas pathogènes (*Listeria denitrificans*, *Listeria innocua*, *Listeria murrayi*...). C'est un germe tellurique résistant qui peut survivre et même se multiplier dans le sol, les eaux, les fourrages secs ou humides récoltés dans de mauvaises conditions ou mal conservés.

En élevage caprin, elle est détectée classiquement soit dans le lait ou les fromages, soit lorsqu'il y a des cas cliniques. Il peut y avoir assez souvent détection de listeria dans le lait sans cas cliniques de listériose sur les chèvres et inversement, d'où la nécessité de la double surveillance du troupeau et du lait.



Les symptômes de la listériose chez la chèvre sont variables. Le plus souvent il s'agit de troubles nerveux : hyperthermie, paralysie unilatérale des muscles de la face, incoordinations motrices ou tremblements. Parfois il y a des cas de septicémie ou d'avortement.

### Comment prévenir les risques de contamination ?

Les chèvres se contaminent a priori par voie alimentaire, l'incubation avant l'apparition d'éventuels symptômes pouvant durer jusqu'à 3 à 4 semaines. Il peut y avoir également contamination du lait directement par l'environnement avec le matériel de traite ou de fromagerie. Il faut donc porter une attention particulière à l'alimentation du troupeau, et à l'hygiène du matériel de traite et de fabrication.



Le premier point à contrôler est l'état de conservation des fourrages et de la paille de litière. En sec comme en conservé, il faut bannir les fourrages présentant des traces ou une odeur de moisissure. Trier les parties non moisies d'une botte ne suffit pas toujours.

Il convient donc de veiller particulièrement au mode de récolte (fanage/séchage, présence de terre, tassage etc.) et de stockage (abris, qualité et quantité de bâches etc.) des fourrages. Il faut de même porter attention à l'état de conservation des concentrés et à la propreté des outils de stockage. Un silo jamais vidé peut parfois apporter de mauvaises surprises. Enfin, la propreté des auges est essentielle et il faut particulièrement veiller à ne jamais apporter de terre là où les chèvres peuvent s'alimenter. La stabilité des abords de la chèvrerie est essentielle lorsque l'alimentation est apportée en tracteur. La litière doit propre, sèche abondante sans point humides (fuites abreuvoir...) et les curages régulier.

Ensuite il faut surveiller attentivement le troupeau et diagnostiquer rapidement toute chèvre présentant notamment des

symptômes neurologiques. Lorsqu'un cas est avéré, il faut réformer rapidement la chèvre (peu d'espoir de guérison) et porter une attention particulière à l'hygiène des lots (qualité de la litière, propreté des abreuvoirs etc.).

Concernant le matériel en contact direct avec le lait, il s'agit de prendre les précautions habituelles : nettoyage régulier de la salle de traite (quai, aire d'attente, extérieurs de la machine), respect des protocoles de lavage de la machine à traire (températures, produits, dosages, réglages etc.), nettoyage du matériel et des locaux de fromagerie. Pour les fromagers, un refroidissement rapide du lait après la traite au-dessous de 20 °C et une bonne acidification du lait permettra de limiter la prolifération de listeria si une faible contamination environnementale a eu lieu.

**Pour plus d'information, contactez votre vétérinaire ou le GDMA :**

**Bérénice LAMOUREUX – GDMA : 02 54 08 13 80**

**Bertrand BLUET – Chambre d'Agriculture : 02 54 61 61 54**

## Mes P@rcelles : Démonstrations

mes  
**p@rcelles**  
De la sécurité  
à la performance

**MesP@rcelles** est un outil d'enregistrement **sur internet**, développé par les Chambres d'Agriculture, et adapté à tous les systèmes d'exploitation du département.

### **Venez découvrir toutes les possibilités de l'outil, aux dates suivantes :**

- |                                       |                                 |
|---------------------------------------|---------------------------------|
| • Ecueillé - Maison des Pins          | Mardi 19 Mai : 10 h – 12 h      |
| • La Châtre - 10, Rue d'Olmor         | Mardi 26 Mai : 10 h- 12 h       |
| • Le Blanc - 65, avenue Gambetta      | Mardi 2 Juin : 9 h 30 – 12 h    |
| • Châteauroux - Chambre d'Agriculture | Vendredi 22 Mai : 9 h 30 – 12 h |

- ▶ Dessiner ses parcelles et créer son assolement sur fond de photos aériennes
- ▶ Enregistrer ses itinéraires techniques sur cultures et prairies, en conformité à la réglementation
- ▶ Gérer les stocks, valoriser les enregistrements par le calcul des marges
- ▶ Optimiser sa fertilisation N-P-K en valorisant ses engrais de ferme, éditer les documents réglementaires.
- ▶ Utiliser ces enregistrements pour simplifier la déclaration PAC.

**Contact et inscription : Tel : 02.54.61.61.45  
ou mail : mesparcelles@indre.chambagri.fr**

## Mini Dexel

### **Éleveurs bovins lait : déterminer vos capacités de stockage.**

Les durées réglementaires de stockage évoluent et les ouvrages présents sur les exploitations peuvent ne plus être conformes. **Pour les éleveurs bovins lait, une action gratuite permettant de déterminer les capacités de stockage réglementaires est mise en place.**

**« Ma fosse et ma fumière sont-elles assez grandes ? »**

La mise aux normes ainsi que l'extension vis-à-vis de la zone vulnérable engendre une modification des durées réglementaires de stockage de vos effluents. Actuellement d'environ 4 mois, les exploitations bovins lait concernées devront acquérir entre 4.5 et 6.5 mois de capacités de stockage des lisiers et entre 4 à 6 mois pour les fumiers.

Type d'animaux	Type d'effluent	Temps passé à l'extérieur des bâtiments	Durée réglementaire de stockage
Vache laitière	Fumier	Moins de 3 mois	6 mois
		Plus de 3 mois	4 mois
	Lisier	Moins de 3 mois	6.5 mois
		Plus de 3 mois	4.5 mois

Tableau : durées réglementaires de stockage des effluents en zone vulnérable actuelle.

L'allongement des durées de stockage va engendrer une augmentation des capacités de stockage réglementaires. Dans certains cas, les fosses et fumières ne permettront plus le stockage lors de cet allongement.



Dans le cadre du Cap 'Filière bovins lait, un mini-DEXEL (Diagnostic environnementale de l'EXploitation de l'ELevage) est mis en place et permet un calcul des capacités de stockage réglementaires.

### **Déroulement du mini-DEXEL.**

Cette action comprend une visite de l'exploitation (bâtiments et ouvrages de stockage) et a pour but d'évaluer les capacités de stockage. La visite d'une durée d'1h30 est gratuite et permet de situer son exploitation vis-à-vis de la réglementation. **Elle s'adresse à tous les éleveurs bovins lait du département** afin de répondre à la question suivante : « ma fosse et ma fumière sont-elles assez grandes ? ». Pour aller plus loin, une prestation payante peut être envisagée à la suite de cette action afin de prendre en compte la gestion des effluents et les mesures possibles à mettre en place.

[Contact pour plus de renseignements :](#)

Louis THOMAS : 02 54 61 61 54

## Economies d'énergies en élevage

Quel que soit l'atelier de production animale majoritaire de votre exploitation, il influe grandement sur votre **facture énergétique**.

De nombreuses pistes de **réduction des intrants** existent ; qu'il s'agisse de gaz, d'électricité, de fioul, d'aliments pour animaux ou de produits phytosanitaires. Afin de connaître les postes les plus consommateurs d'énergies sur votre exploitation agricole, vous pouvez demander la réalisation d'un **diagnostic énergétique** à l'aide du logiciel Dia'terre®.

De plus, certains investissements à vocation énergétique sont soutenus et **subventionnés** par des crédits nationaux et européens afin de favoriser la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles au changement climatique. Suite à la réalisation d'un diagnostic énergétique, vous pouvez vous renseigner sur **les investissements éligibles** et déposer une **demande de subvention** auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT).



### Utiliser la ressource de son exploitation pour produire de l'énergie renouvelable

Vous êtes agriculteur et avez des effluents d'élevage à **valoriser** ? La **méthanisation** est un procédé biologique naturel permettant de dégrader la matière organique des effluents par des bactéries, en l'absence d'oxygène. Ce procédé conduit à la formation de deux produits :

- Une **énergie renouvelable**, le **biogaz** (majoritairement composé de méthane) valorisé sous forme de **chaleur** et d'**électricité** ou de **biométhane** injecté directement dans le réseau de gaz naturel après épuration. Cette énergie peut être utilisée sur l'exploitation et le surplus, vendu pour assurer un complément de revenu.

- Un **fertilisant** inodore et riche en azote, phosphore et potasse: le digestat provenant de la matière non digérée, à épandre sur vos terres

En devenant agriculteur méthaniseur, vous diversifiez, développez et pérenniser votre exploitation. La méthanisation contribue à réduire l'empreinte énergétique de l'agriculture et produit de l'énergie verte à partir de ressources disponibles.



Le **soleil** est également une ressource à notre disposition. Vous êtes éleveur et nécessitez un nouveau bâtiment de stockage ou une nouvelle stabulation ? Avez-vous déjà pensé à **l'électricité photovoltaïque** pour diversifier vos productions et payer votre bâtiment plus rapidement ?

### Formations proposées

**Initiation à la méthanisation**  
1 journée le 9 avril 2015

**Produire de l'électricité avec ses toitures**  
2 jours les 7 et 14 avril 2015

**Contact pour plus de renseignements :**  
Aude GRESSIER : 02 54 61 61 88